

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 novembre 2019

DATE DE CONVOCATION : 15 novembre 2019

N°2019-06-09

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 39
Conseillers votants : 42

Dont pouvoirs : 3

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2019 et le 21 NOVEMBRE à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Champagne-Vigny, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELÉTOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BÉCHERESSE** : MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : M. ARSICAUD Jean-Marie - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDÉON** : M. BOUTIN Christian - **COTEAUX-DU-BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **ÉTRIAAC** : M. MASSÉ Bernard - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **MONTMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PÉRIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. BARBOT Jean-Pierre, M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy - **VIGNOLLES** : M. BOBE Patrick.

Pouvoirs :

Mme. GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) - Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux) - M. RENAUDIN Vincent a donné pouvoir à Mme AUTHIER-FORT Claire (Barbezieux).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) - M. PETIT Bernard (Oriolles) - Mme EDELY Françoise (Pérignac).

Etaient excusés :

Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux), Mme GARD Patricia (Barbezieux) - M. RENAUDIN Vincent (Barbezieux) - Mme SOULARD Annick (Brossac) - Mme FOUASSIER Véronique (Condéon) - Mme ROCHAIS PASUTTO Anne-Marie (Coteaux-du-Blanzacais) - M. MAUGET Bernard (Coteaux-du-Blanzacais) - Mme GENDRINEAU Laurence (Etriac) - M. RAVAIL Pierre (Guimps).

N°9 - Objet : Déploiement de services numériques en bibliothèque, dont la bibliothèque numérique « Sésame ».

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du patrimoine, du tourisme et de la communication

Madame la Vice-présidente rappelle que le Département de la Charente a signé, le 28 septembre 2016, un Contrat territoire lecture (CTL) avec l'Etat – Ministère de la culture et de la communication et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Le développement du numérique a constitué l'un des axes principaux de ce CTL.

Le Département de la Charente étant engagé dans un programme de déploiement du Très Haut Débit (THD) dans les territoires charentais, il a en effet souhaité initier une réflexion visant à moderniser les pratiques de la lecture et le partage des savoirs, en développant l'accès à la lecture du numérique et de l'image tout en privilégiant des contenus visant à la diffusion de valeurs citoyennes.

En tant qu'animateur du réseau des bibliothèques communales et intercommunales de Charente, le Service Départemental de la Lecture (SDL) encourage cette égalité de services offerts dans les bibliothèques. Il tend ainsi à proposer une offre la plus homogène possible dans l'ensemble des territoires charentais.

Le Département a, dans ce cadre, développé la bibliothèque numérique de Charente « Sésame ». Ce service en ligne gratuit pour tous les publics a été développé en vue de répondre aux nouveaux usages des lecteurs, de plus en plus friands de contenus numériques.

Il permet :

- de donner gratuitement accès à des livres numériques, de la vidéo en ligne, des formations aux abonnés des bibliothèques (collections de la Philharmonie de Paris, Arte et UniversCiné VOD, formations Orthodidacte, SchoolMouv, accès à plus de 1200 titres de presse en ligne, mise en avant de ressources culturelles locales, sélection de ressources distribuées par la Bibliothèque Nationale de France ou encore le réseau Canopé, les collections physiques et numériques du SDL soit environ 130 000 livres, ebooks et CD...)
- d'ouvrir aux lecteurs le droit de réserver des livres physiques, ensuite acheminés dans leur bibliothèque de rattachement.

Dans un premier temps et afin de tester l'intérêt des lecteurs pour l'outil, le SDL a développé la bibliothèque numérique « Sésame » dans 11 bibliothèques pilotes de Charente, dont la bibliothèque Ernest Labrousse de Barbezieux-Saint-Hilaire pour le territoire des 4B Sud Charente.

Dans le cadre de ce projet soutenu par le Ministère de la culture et de la communication (contrat départemental lecture-itinérance), il est proposé à chaque établissement public de coopération intercommunale de signer une convention, établissant les termes du partenariat de développement du numérique en bibliothèque avec le Département de la Charente, et les communes concernées, à partir de janvier 2020.

Calendrier prévisionnel :

Septembre à décembre 2019	De janvier à mars 2020
Signatures et votes de la convention (d'une durée de 3 ans), préparation du déploiement technique de Sésame.	Mise à disposition des ressources, de la communication, des formations, organisation des temps de médiation.

Présentation des objectifs :

- **Sensibilisation et formation des bibliothécaires** sur les enjeux des ressources et des services numériques
- **Déploiement des services sélectionnés** dans les bibliothèques et mise à disposition des applications par les usagers
- **Communication et médiation** auprès des publics
- **Veille stratégique et évaluation** régulière du dispositif et des ressources déployées

Participation financière :

Pour le Département :

- **Maintien d'un financement de 30 000€** pour les abonnements numériques
- **Maintenance et hébergement** du portail « Sésame »
- **Maintien d'un poste d'ingénieur** chargé du développement numérique et du conseil aux bibliothèques adhérentes
- **Coût des formations** à destination des bibliothécaires
- **Cofinancement du programme d'animation** autour de « Sésame »
- **Coût des supports de communication** (carte lecteur « Sésame », kakémono, affiche).

Pour la Communauté de Communes des 4B Sud Charente :

- **Financement des abonnements numériques** sur la base du nombre d'habitants du territoire de la CdC4B, ouvrant les droits d'accès à « Sésame » pour les lecteurs inscrits dans l'ensemble des bibliothèques communales et intercommunale du territoire.
Prix fixé à 0.15€ par habitant et par année civile*, soit environ 3010,65€ pour l'année 2020 (20 071 habitants (données 2016 - Insee) x 0.15€).

* Toute évolution de tarif envisagée ultérieurement pourra faire l'objet d'une concertation.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- s'engage aux côtés du Département de la Charente en faveur du déploiement de services numériques en bibliothèque.
- s'engage aux côtés du Département de la Charente en faveur du déploiement du portail numérique « Sésame » sur le territoire des 4B Sud Charente, à une hauteur d'environ 3010,65 € par an, pour les exercices 2020, 2021 et 2022.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 22 NOV. 2019.....
Publié ou notifié le : 22 NOV. 2019.....
Touvérac, le : 22 NOV. 2019.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 22 novembre 2019
le Président,
Jacques CHABOT.



